

CACES[®] R482 Catégories : A - C1 - F Expérimenté

R482

Développez les compétences indispensables pour la conduite sécurisée d'engins de chantier. Cette formation R482 vous permet d'obtenir votre CACES[®], un atout majeur pour votre employabilité et pour la sécurité sur vos chantiers.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Préparer les participants aux tests CACES[®] R482 catégories A, F et C1.
Comprendre et appliquer les règles de sécurité relatives à la conduite d'engins de chantier.
Manipuler les engins en conditions réelles dans le respect des procédures.
Identifier les risques sur chantiers et adopter les bonnes pratiques professionnelles.

Public Visé

Toute personne expérimentée ou non, appelée à conduire de façon habituelle ou occasionnelle un engin de chantier de catégorie A-C1-F

Pré Requis

Être âgé d'au moins 18 ans.
Compréhension orale et écrite du français.
Aptitude médicale à la conduite d'engins de chantier (médecine du travail).

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).
La délivrance d'une autorisation de conduite nécessite d'être à jour de la visite médicale.

Les + métier

Formation permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour conduire en sécurité les engins de chantier des catégories R482 A, F et C1, conformément à la réglementation en vigueur (décret 98-1084, recommandations CNAM). La formation prépare au passage des tests CACES[®].

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les rôles et responsabilités du conducteur d'engins.
Réaliser les vérifications réglementaires avant, pendant et après utilisation.
Conduire et manœuvrer un engin des catégories A, F ou C1 en sécurité.
Adapter la conduite en fonction du terrain, du chargement et des contraintes du site.
Réagir de manière appropriée en cas d'anomalie ou de situation dangereuse.

Méthodes pédagogiques

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.
Supports de formation formateur et stagiaires, mises en situation pratique.
Plateau technique équipé, installation et équipement conformes aux recommandations de la CNAM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;
par mail : adv@alyence-groupe.com ;
ou sur notre site internet www.alyence.com.

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Parcours pédagogique

Formation théorique :

- Règlement et textes de la recommandation R482
- Les accidents du travail et risques divers
- Les acteurs de la prévention
- Classification des engins de chantier avec les obligations réglementaires
- Prise de poste et vérifications journalière
- Règles et consignes de conduite en sécurité, stabilité des engins
- Travaux de terrassement
- Levage et transport de personnes
- Gestes de commandement
- Signalisation (balisage) sur chantier et sur voie publique
- Fin de poste

Formation pratique :

- La prise de poste et les vérifications journalières
- Examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel et environnement)
- Circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- Prise et dépose de charges au sol et en hauteur
- Chargement et déchargement d'un véhicule latéralement (facultatif)
- Montée et descente sur porte engin
- Terrassement
- Respect des consignes pour une conduite en sécurité
- Fin de poste

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs spécialisés dans la formation à la conduite d'engin de chantier.

Formateur qualifié, professionnel du BTP, de la conduite d'engins et détenteur d'une qualification de testeur.

Testeur qualifié par un organisme certificateur.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel ou mixte (Pour les CACES® e-learning).
- Evaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation sur la base d'un QCM et d'exercices en situation de travail.
- En cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® et/ou d'une autorisation de conduite pour la ou les catégories visées.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée** **28.00** Heures **4** Jours **Effectif** Groupe de 8 Personnes

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040

C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 7044

F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 7049

